L'APOLLINAIROIS

VOL. 26 / NO 7 / AVRIL 2019

Date de tombée : **2 mai 2019**
Prochaine parution : **21 mai 2019**

LE CIRCUIT ÉLECTRIQUE INAUGURE UNE SUPERSTATION DE RECHARGE À SAINT-APOLLINAIRE EN COLLABORATION AVEC LE GROUPE FILGO-SONIC

Normand Côté Michel Lehoux France Lampron Bernard Ouellet Joël Lightbound

- Les bureaux municipal et de la SAAQ seront **fermés** le vendredi **19** et le lundi **22 avril** pour la fête de Pâques
- **Vous avez jusqu'au 1er mai** pour inscrire votre enfant au camp de jour *La Rigole* (page 7)
- Marché aux puces municipal : **18, 19 et 20 mai** 2019 (page 3)

INDEX

2 : Mot du maire
3 : 100 ans – Marché aux puces – Boutique Rose-Hélène
4 : Le mot d'Urbain
5 : Bibliothèque – Offre d'emploi d'été
6 : Ne pas jeter dans les égoûts – Licence de chiens
7 : Camp de jour la Rigole
8 : Scouts Agapogil – L'Entraide – Pochettes
9 : Fermières – FADOQ les Alouettes
10 : Équipe pastorale – Fabrique
11 : Club de pétanque – Société d'horticulture – Relais pour la vie – Informatique de base
12 : Chevaliers de Colomb – Salon maternité, paternité & famille – Club Lions
13-18 : Procès-verbaux de mars
18 : Barils récupérateurs d'eau de pluie
19 : Calendrier des activités et coordonnées

MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE

MOT DU MAIRE

Le 11 mars, j'ai eu le plaisir de participer à l'inauguration d'une nouvelle superstation publique de recharge rapide pour les véhicules électriques. La station est située à la sortie 291 de l'autoroute 20, un endroit stratégique puisqu'il s'agit de la route la plus achalandée du Québec. La station-service offre 4 bornes rapides de 50 kilowatts permettant la recharge simultanée d'autant de véhicules. Le complexe comprend aussi des pompes à essence, un dépanneur, ainsi que quelques bannières de restaurants. La superstation de recharge a été financée par le circuit électrique d'Hydro-Québec et par ressources naturelles Canada dans le cadre de son initiative pour le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement. Le groupe Filgo-Sonic a généreusement offert l'espace nécessaire pour accueillir la superstation. À cette occasion, j'étais accompagné (voir photo page couverture) de M. Normand Côté, préfet de la MRC de Lotbinière, Michel Lehoux, président-directeur général du Groupe Filgo-Sonic, Mme France Lampron, directrice – électrification des transports d'Hydro-Québec, moi-même, maire de Saint-Apollinaire et M. Joël Lightbound, député de Louis-Hébert et secrétaire parlementaire du ministre des Finances du gouvernement du Canada.

Le 20 février dernier, plus de 200 personnes se sont réunies à notre salle communautaire pour assister à la 10e édition du cocktail dinatoire des produits du terroir de Lotbinière, au profit de la Fondation Philippe Boucher. M. Michel Laplante, président des Capitales de Québec était le président d'honneur et M. Stéphan Dupont était l'animateur. M. Philippe Boucher a tenu à remercier les gens présents de leur participation. Cet évènement a permis d'amasser 18 632 $ en dons. Merci à Philippe Boucher et à toute son équipe pour leur implication dans notre milieu. Je tiens également à remercier Goûtez Lotbinière et la quinzaine de producteurs, transformateurs et restaurateurs qui nous ont encore une fois préparé un excellent menu.

Le 25 mars dernier, j'ai eu le plaisir de remettre des certificats de reconnaissance à plusieurs de nos bénévoles de la bibliothèque. Je tiens à souligner leur dévouement pendant toutes ces années à notre service. En 2018, Mme Suzanne Jean (5 ans), Mme Lucie O'Neil (10 ans), Mme Lise Douville (25 ans) et Mme Francine Leclerc (25 ans). En 2019 Mme Isabelle Hallé (5 ans), Mme Estelle Saint-Charles (5 ans), M. Pierre Chenard (10 ans), Mme Johanne Croteau (15 ans), M. Jean Mongrain (15 ans), M. Guy Rochette (20 ans) et M. Claude Bergeron (25 ans). Merci à vous, votre travail est très apprécié.

Nous avons toujours besoin de bénévoles, donc n'hésitez pas à communiquer avec les gens de la bibliothèque si vous avez un peu de temps à donner. Ce sera un plaisir de vous accueillir.

Enfin, j'ai aussi eu la chance de participer à une fête très spéciale à la Maison des ainés de Saint-Apollinaire. En effet, le 3 mars dernier avait lieu la fête de Mme Estelle Couture Demers, une de nos citoyennes qui célébrait son 100e anniversaire de naissance. Je peux vous dire qu'elle est très en forme et que ce fut un plaisir d'échanger avec Mme Couture Demers. Il est très motivant de voir une personne centenaire possédant toute son autonomie. Vous pouvez voir une photo de Mme Couture Demers, la journée de la fête, sur la page de droite. Elle est née le 5 mars 1919.

Profitons bien du printemps pour refaire une beauté à nos terrains!

Votre maire,
Bernard Ouellet

100e anniversaire

de Madame Estelle Couture Demers

Le 3 mars dernier, à la Maison des Ainés de Saint-Apollinaire, famille et amis ont souligné l'anniversaire de Madame Estelle Couture Demers qui a eu 100 ans le 5 mars.

Madame Estelle Couture Demers est née à Issoudun le 5 mars 1919.

Elle a été mariée à Jean-Marie Demers pendant 66 ans. Ils ont adopté Madeleine alors qu'elle avait 4 ans. Madeleine était la fille de Marcel, le frère de Jean-Marie. Madame Couture Demers est veuve depuis 2006.

Elle a toujours demeuré à Saint-Apollinaire. Elle habite maintenant à la résidence des Aînés de Saint-Apollinaire depuis 2001.

Son secret pour rester jeune… elle ne le dévoilera pas avant son 125e anniversaire.

Sur la photo, nous apercevons Madame Estelle Couture Demers, en compagnie du maire, Monsieur Bernard Ouellet, ainsi que le conseiller Daniel Laflamme et Monsieur Robert Boucher, directeur de la résidence des aînés.

MARCHÉ AUX PUCES MUNICIPAL

Cette année, la Municipalité de Saint-Apollinaire tiendra son activité collective de marché aux puces la fin de semaine **du 18, 19 et 20 mai 2019**.

Tous les propriétaires de Saint-Apollinaire pourront tenir une vente de garage sur leur propriété.

En cas de pluie, remis la fin de semaine suivante.

BOUTIQUE ROSEHÉLÈNE

l'Art sous tous ses Angles

Ça y est, l'heure de la retraite a sonné. La **boutique fermera ses portes le 28 avril** après 9 ans ½ d'opération.

Je remercie tous les artisans et gros merci à la clientèle de m'avoir soutenu dans ce projet. Ce fut une belle expérience!

Au début, il y avait 20 artisans et nous en sommes présentement à 65. C'est le temps de profiter des spéciaux de 10 à 50 %.

Je continue par contre à faire des contrats dans les écoles et autres.

Rose-Hélène Laflamme

Le mot d'Urbain

SERVICE DE L'URBANISME

Les abris d'hiver et les clôtures à neige doivent être enlevés le 1er mai !

LES PISCINES ET SPAS

Un permis est requis pour l'installation d'une piscine ou d'un spa dont la capacité est de plus de 2000 litres.

Vous désirez installer une piscine ou un spa?
Informez-vous sur les normes applicables au www.st-apollinaire.com à l'onglet service, urbanisme. L'accès à la piscine a des normes sécuritaires spécifiques. Ces normes s'appliquent également aux piscines démontables

Ma piscine est-elle sécuritaire? Faites le test sur : www.baignadeparfaite.com

Suivi sur votre installation : Assurez-vous que le dispositif de sécurité passif de la porte donnant accès à votre piscine fonctionne en tout temps. C'est-à-dire que la porte se referme et se verrouille automatiquement.

DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

Sur le site internet de la Municipalité au : www.st-apollinaire.com

Sur l'icône PERMIS EN LIGNE - URBANISME

Ou encore par le biais de :

Voilà!

Et vous y verrez la liste des demandes de permis disponible en ligne.

Affichez votre numéro d'immeuble!

C'est une sécurité en cas d'urgences incendie ou médicale. Aussi pour faciliter le travail des livreurs et pour vos visiteurs. Pensez-y!

Types des demandes de permis et certificats	Mars
Affichage	4
Branchement	9
Changement d'usage	4
Clôture	1
Construction bâtiment complémentaire	4
Construction bâtiment principal	9
Démolition	3
Installation septique	1
Patio – galerie	1
Piscine	1
Rénovation	8
Total	**45**
Total des demandes (permis et certificats)	**94**

Pour toutes informations concernant le service d'urbanisme, n'hésitez pas à communiquer avec mes collaboratrices au 418 881-3996:

Poste 224, Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et en environnement.

Poste 235, Nathalie Breton, inspecteur en bâtiment et en environnement adjoint.

Poste 229, Cathy Bergeron, directrice du service d'urbanisme et directrice générale adjointe.

www.st-apollinaire.com

Votre ami, Urbain Fleury

La bibliothèque « Au Jardin des livres » de St-Apollinaire vous informe…

EXPOSITION AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Jusqu'au 17 juin 2019, nous aurons l'exposition de Monsieur Clodin Roy dans le hall d'entrée du centre Multifonctionnel. Il est reconnu comme peintre animalier, mais il peint aussi d'autres sujets. N'hésitez pas à passer le mot à votre entourage ou à vous déplacer seul pour admirer ses œuvres.

ACTIVITÉS À VENIR À LA BIBLIOTHÈQUE

Le 15 mai 2019, à 19 h, aura lieu à la bibliothèque une conférence ayant pour titre : ***Les rêves, un monde fascinant à explorer***. Devenez un rêveur actif et décodez vos symboles personnels. Venez découvrir le pouvoir du génie du rêve qui sommeille en vous, pour une plus grande créativité et trouver des solutions dans tous les domaines de votre vie.

Le 22 mai 2019, à 19 h, nous aurons une autre conférence intitulée : ***Nomade : La vie en véhicule récréatif***, présentée dans le cadre de la semaine québécoise du camping. C'est Monsieur Réal Gaulin qui viendra nous faire rêver, d'une autre façon. Vous désirez voyager à l'année, vous déplacer à votre guise et découvrir du pays ? Être nomade en VR peut être une entreprise exaltante, à la condition d'être bien préparés. Venez découvrir comment planifier cette aventure.

Dans les deux cas, nous vous demandons de réserver votre place en appelant au 418 881-3996, poste 250, ou envoyer un courriel à bibliotheque@st-apollinaire.com

FAITES L'EXPÉRIENCE PROTÉGEZ-VOUS!

Saviez-vous qu'un abonnement à la bibliothèque municipale vous permet d'accéder au site web de Protégez-vous, et ce, tout à fait gratuitement?

Vous trouverez sur ce site :

- Tous les tests effectués sur plus de 8500 produits comme les poussettes, les électroménagers, les téléviseurs, les céréales, etc.
- Des guides publiés annuellement : jeux et jouets, voitures neuves et d'occasion, etc.
- Des articles traitant de sujets variés tels les finances, la famille et les technologies.

Pour accéder à ce service, rendez-vous à l'adresse www.mabibliotheque.ca/cnca et repérez l'onglet « Livres & ressources numériques ».
Vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP pour accéder à la ressource.

Suivez-nous sur facebook à : Bibliothèque Au jardin des livres.

Julie Michaud, responsable de la bibliothèque

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ ÉTUDIANT(E)

AIDE À LA BIBLIOTHÈQUE *AU JARDIN DES LIVRES*

Le poste est à temps partiel, sur un horaire variable de 20 heures par semaine, pour 7 semaines. Du 24 juin au 24 août 2019, avec congé pour les 2 semaines de la construction, soit du 21 juillet au 3 août inclusivement.

Responsabilités :

- ✓ Être présent à toutes les périodes d'ouverture de la bibliothèque pour faire le service aux usagers.
- ✓ Faire le classement des livres selon la classification en place.
- ✓ Aider à la réalisation d'un club de lecture.

Exigences :

- ✓ Profil recherché : Personne dynamique, habile avec un ordinateur, capable de travailler en équipe et à l'aise avec les enfants comme avec les personnes plus âgées.
- ✓ Avoir 14 ans à l'entrée en fonction.

La Municipalité recevra les curriculums vitae **jusqu'au vendredi 24 mai 2019, à 16 h**.

Veuillez faire parvenir la correspondance à :

Municipalité de Saint-Apollinaire
Offre d'emploi d'été étudiant
11, rue Industrielle
Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

On ne jette pas tout dans les égouts!

Seulement trois choses devraient aller dans votre toilette… **l'urine, les selles et le papier de toilette**. N'importe quoi d'autre risque de boucher ou d'endommager les tuyaux de votre maison, de votre entreprise ou des égouts municipaux.

Voici comment éviter le problème. Au lieu de mettre ce qui suit dans la toilette, jetez-les à la poubelle.

- Lingettes (de toutes sortes, y compris essuie-tout)
- Tampons et serviettes hygiéniques
- Condoms
- Cure-oreilles
- Soie dentaire
- Cheveux

Médicaments

Les médicaments périmés ne vont pas non plus dans la toilette. Ils peuvent nuire à l'environnement et à la faune aquatique. La plupart des pharmacies acceptent les produits périmés et les éliminent en toute sécurité.

Déchets domestiques dangereux

N'oubliez pas que les déchets domestiques dangereux (DDD) suivants ne doivent **jamais** finir à la toilette ou dans un drain d'évier ou autre.

- Produits pour garage et voiture (antigel, huile à moteur, lave-glace)
- Tous résidus domestiques dangereux
- Peintures, solvants, colle, aérosols
- Pesticides, insecticides

Les déchets domestiques dangereux peuvent être déposés gratuitement au garage municipal, 85, rue des Vignes.

Adoptons les bons gestes!

LICENCE DE CHIENS

Une licence est obligatoire en vertu de la réglementation municipale. Vous pouvez l'obtenir au bureau municipal au coût de 20 $ pour le premier chien et 25 $ pour le deuxième.

Vous pouvez inscrire votre animal en remplissant le formulaire ci-dessous et en y joignant un chèque fait à l'ordre de la *Municipalité de St-Apollinaire* ou remplir le formulaire en ligne à www.st-apollinaire.com. Le tout doit être acheminé à nos bureaux, au 11, rue Industrielle. L'enregistrement, ainsi que la médaille de votre chien vous seront transmis par la poste dans les jours suivants.

Le fait de ne pas identifier votre animal est passible d'une amende beaucoup plus importante que les droits à payer, soit de 100 $ à 1000 $, plus les frais de garde si le chien est errant.

Si vous n'êtes plus en possession de votre chien, veuillez nous en aviser en communiquant avec nous au 418 881-3996 afin de tenir notre registre à jour.

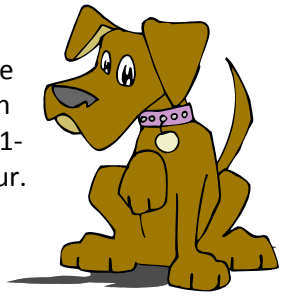

Merci de votre collaboration!

✂ -

Formulaire pour LICENCE DE CHIEN

Nom du propriétaire *		Prénom du propriétaire *	
Adresse *			
Code postal * G0S 2E0	Courriel *		
Tél. (résidence) *	Tél. (bureau) *	Tél.(cellulaire ou pers. contact) *	
Nom du chien *		Race *	
Sexe * ☐ Femelle ☐ Mâle	Couleur *	Vacciné * Date ☐ Oui ☐ Non	Stérilisé * Date ☐ Oui ☐ Non
Date de naissance *		N° de tatouage (s'il y a lieu)	

CAMP DE JOUR LA RIGOLE

INSCRIT-TOI, TU AS JUSQU'AU 1ER MAI!

ÂGE

Pour les 5 à 12 ans. La **maternelle doit OBLIGATOIREMENT être complétée.**

HORAIRE

Du 25 juin au 15 août. Il n'y a **PAS** de camp les journées **FÉRIÉES**. L'horaire est de 9 h à 16 h.

SORTIES ($)

Le cahier des sorties vous sera remis avec le cahier des parents par courriel à la mi-juin. **L'inscription aux sorties doit se faire au plus tard le jeudi précédent la sortie ou l'activité désirée**.

COÛT ($)

35 $ ou 40 $ par semaine, par enfant, selon la semaine choisie. **À noter, les frais de garde et les frais de sortie sont en supplément.** Rabais de 20 % pour un 2e enfant et de 30 % pour un 3e enfant ainsi que les suivants. Applicable pour les enfants d'une même famille seulement.

CHANDAIL

Le chandail est **inclus** dans le prix du camp de jour.

LIEU

La salle communautaire
83, rue Boucher.

SERVICE DE GARDE ($)

9 $ ou 12 $ par semaine, par enfant, selon la semaine choisie, peu importe la fréquentation réelle de votre enfant. Il n'y a **PAS** de service de garde les journées **FÉRIÉES**. L'horaire est de 6 h 30 à 9 h et 16 h à 18 h. **L'inscription doit se faire au plus tard le jeudi précédent la semaine désirée**.

Inscription EN LIGNE : WWW.ST-APOLLINAIRE.COM

INSCRIPTIONS

Du 1er mars au 1er mai inclusivement. Aucune inscription ne sera prise après cette date. Dans le cas où il y aurait un surplus d'enfants à l'intérieur d'un groupe pour certaines semaines, un tirage au sort sera effectué. Si et seulement si c'est le cas, vous serez contacté au plus tard le **1er juin** pour vous faire part des changements à l'inscription de votre enfant.

Un courriel vous sera acheminé d'ici la mi-juin pour vous convoquer à la **rencontre Pro-Parents** qui vous fournira tous les détails du camp (règlements, sorties, fonctionnement). Vous êtes invité à venir accompagné de votre enfant pour qu'il puisse rencontrer ses futurs animateurs. Rejoignez la page Facebook «Terrain de jeux La Rigole» pour rester à l'affût des communications pendant le camp : **https://www.facebook.com/tdjlarigole/.**

LES SCOUTS AGAPOGIL

Le 6 avril dernier a eu lieu la soirée des bénévoles organisée par la Municipalité de St-Apollinaire. Une très belle soirée où la majorité des animateurs du groupe étaient présents. À cette occasion, nous avons reconnu notre animatrice Johanne Rousseau de l'unité Louveteaux. Voici son hommage :

[Johanne est une maman qui s'implique au sein du 127e groupe scout Agapogil depuis maintenant 4 ans. Elle a commencé son parcourt en tant que parent représentant. Son rôle était de s'occuper des communications entre les parents et les animateurs, mais ce n'était pas assez pour elle. Alors elle décida d'offrir, à tous les parents de l'unité, de coudre les badges sur les chemises de leurs enfants. Puis ce n'était pas encore assez, alors elle décida de s'impliquer durant nos fins de semaine de camps.

Dès sa 2e année, elle est devenue animatrice aux Castors (7-8 ans). Vite elle est devenue une animatrice indispensable au bon fonctionnement de l'unité. Elle a incarné à la perfection le rôle de Cartouche. Puis son goût pour la photo s'est avéré un incontournable pour tout le groupe. On l'a surnommé « téléphone rose », car c'est avec son cellulaire qu'elle s'est mise à prendre en image tous nos moments cocasses. À sa 2e année d'animation, Johanne a décidé de suivre ses enfants dans 2 unités. Continuer avec les Castors, avec le plus jeune et commencer les Louveteaux, avec ses 2 plus vieux. Elle anime dans les 2 unités depuis maintenant 2 ans.

On dit souvent à la blague que l'animation, c'est seulement 2 heures par semaine. Mais c'est sans compter tout le temps de préparation qu'il y a autour. On ajoute à cela les camps, les activités de financement et toutes les autres activités du groupe. Alors, il est plus réaliste de dire que ça représente un 6 heures par semaine en moyenne de bénévolat réparti sur toute l'année. Maintenant qu'elle anime 2 unités, Johanne a doublé le temps qu'elle donne au scoutisme, car elle aime et adore animer tous ces jeunes qui viennent "tripper" avec nous.

En plus de tout ça, Johanne est devenue, au cours de la dernière année, animatrice responsable de l'unité Castor. Ce qui demande encore plus de travail et de temps. Malgré tout, elle a continué de sourire et d'animer avec autant de passion. Elle a relevé le défi avec brio et son amour pour le mouvement scout est contagieux.

C'est avec des gens passionnés comme Johanne que nous pouvons continuer de grandir et d'avoir envie de donner au suivant. Voilà pourquoi elle mérite notre choix de la bénévole de l'année pour le 127e Groupe AGAPOGIL.]

Je profite de l'occasion pour remercier les jeunes et animateurs qui étaient présents pour le vestiaire lors de la soirée. Je suis certain que vous avez eu autant de plaisir que nous!

Jonathan Bernard,
Président, 127e Groupe Scout AGAPOGIL
418 881-3305
jonathan.bernard@globetrotter.net

Bonjour chers citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire!

Nous sommes à quelques jours de Pâques. C'est un temps pour changer nos vêtements chauds pour des vêtements plus légers. Le soleil est plus présent et nous pouvons ouvrir nos fenêtres un peu et faire entrer la douce senteur du printemps.

Les vêtements de printemps et d'été sont maintenant disponibles dans notre magasin et nous en ajoutons chaque jour.

Vous voulez refaire ou changer votre décor? Nous avons des articles pour chaque pièce de votre maison ou appartement.

Venez nous voir les mardis de 10 h à 16 h, les jeudis soir de 18 h 30 à 21 h ou le 2e samedi du mois de 10 h à 16 h.

Vous voulez des informations ou vous avez des articles propres ou légèrement usagés à nous donner, appelez-nous au 418 881-2179 ou venez à notre local au 9, rue Industrielle, Saint-Apollinaire.

Une de nos causes est le cancer. Cette maladie touche tout le monde et pour cette raison, nous voulons vous inviter à notre **Journée Hot-dogs** au profit du Relais pour la vie. Pour une deuxième année consécutive, toutes les ventes de hot-dogs, liqueur et croustille, ainsi que les ventes en magasin, vont être remises à La Société canadienne du Cancer. Donc, venez nous voir le samedi 11 mai prochain. Le magasin sera ouvert de 10 h à 16 h et la vente de hot-dogs se déroulera de 11 h à 13 h 30. Venez nous voir en grand nombre!

À bientôt,
Les bénévoles de L'Entraide de St-Apollinaire

POCHETTES POUR NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous invitons les personnes nouvellement établies sur le territoire de la municipalité de Saint-Apollinaire à se présenter au bureau municipal, 11, rue Industrielle, afin de se procurer ***une pochette des nouveaux arrivants.***

Cette pochette contient plusieurs informations sur la Municipalité, passez la chercher!

Cercle de Fermières Saint-Apollinaire

Avec le mois d'avril vient le temps de remercier tous les bénévoles qui sont nombreux et nombreuses à œuvrer de mille et une façons pour le bien-être de notre communauté. **Cette année, notre Cercle a attribué le titre de bénévole de l'année à Madame Johanne Bergeron**. Merci à Johanne pour tout son dévouement sans relâche dans la bonne humeur et la camaraderie!

Le mois d'avril signifie aussi pour tous les Cercles de Fermières du Québec, l'achèvement d'une année riche en réalisations artistiques qui se déclinent en plusieurs volets : arts textiles, art culinaire (récente publication des CFQ : **Qu'est-ce qu'on mange – on est deux**), autres créations artisanales (capteurs de rêves pour le volet artisanat-jeunesse, tricot KAL, projet de tissage TISSER UN ZOO). Tous ces projets qui ont été menés ici et ailleurs dans notre Fédération feront l'objet d'une exposition ouverte au grand public, lors du Congrès régional des Cercles de Fermières de la Fédération 10 Lévis-Lotbinière-Nouvelle Beauce.

Le Congrès régional se tiendra les 2, 3 et 4 mai prochains à Saint-Elzéar. À cette occasion, toutes les pièces artisanales ayant été réalisées dans le cadre du concours annuel d'artisanat textile des CFQ par chaque cercle de notre fédération seront en exposition. Il s'agit d'une très belle occasion pour tous de découvrir des créations d'une grande originalité et des pièces uniques qui mettent en valeur la richesse et la diversité des techniques choisies. Le Cercle de St-Apollinaire sera bien présent par sa participation à tous les volets du concours : couture (pied de lit en courtepointe *Quilt as you go*), tricot à l'aiguille (châle tendance), tissage d'une fouta (serviette de plage) et pièce de fantaisie (bas de Noël décoré en broderie suédoise), sans oublier la pièce d'artisanat Jeunesse (8-14 ans) confectionnée par quelques-unes de nos jeunes artisanes de St-Apollinaire, le capteur de rêves selon la tradition autochtone.

Le mois prochain se tiendra notre assemblée générale annuelle au cours de laquelle se tiendront les élections pour pourvoir 3 postes à combler : présidente, trésorière et conseillère no 2. Toute membre en règle ayant été présente à 3 réunions régulières durant l'année (dont l'AGA) peut soumettre sa candidature.

Nos rencontres CAFÉ-TRICOT de jour sont le 2e mardi du mois à 13 h et de soir le 4e mardi du mois à 18 h 30 **(23 avril)** au centre Multifonctionnel. Cette activité est gratuite!

Si vous souhaitez vous familiariser à des techniques artisanales, accéder à de multiples ressources (congrès, conférences, présentations vidéos, magazine L'Actuelle, cahiers spécialisés, formations locales et régionales, équipes de travail, démonstrations, ateliers), participer à des expositions, et surtout partager les connaissances et expériences d'autres personnes, joignez-vous à nous dès maintenant en contactant la soussignée. Nous sommes présentement en période active de recrutement. L'abonnement annuel est au coût de 30 $ incluant le magazine L'Actuelle (5 numéros/année). Nos réunions régulières se tiennent toujours le premier mercredi de chaque mois à 19 h à la salle du conseil municipal.

Suivez-nous également sur notre page Facebook.

Bienvenue à toutes! (14 ans et plus)

Claudine Bouchard, vice-présidente 418 881-3896.

Club FADOQ les Alouettes de Saint-Apollinaire

INVITATION LE SAMEDI 27 AVRIL

Si vous voulez vous régaler en savourant la délicieuse sauce à spaghetti de chez Lizon, joignez-vous à nous le 27 avril prochain pour partager ce repas et pour assister à notre assemblée générale. Cette soirée sera suivie d'activités : Ruff et scrabble.

Le coût est de 10 $ pour les membres et de 15 $ pour les non-membres. Si vous voulez des cartes, téléphonez au 418 881-3704.

SEMAINE DU BÉNÉVOLAT DU 7 AU 13 AVRIL

Le thème de la semaine de l'action bénévole pour 2019 est : ***Le facteur bénévole : pour élever les collectivités***. Lorsque nous célébrons les efforts collectifs des bénévoles, nous songeons aux innombrables actions prises localement dans le but d'aider les gens, les collectivités et les quartiers à mieux se préparer à affronter des situations imprévues et à mieux se positionner pour obtenir un avenir durable.

Lorsque nous faisons du bénévolat, nos esprits s'élèvent lorsque nous travaillons avec les autres. Notre sentiment d'utilité s'élève lorsque nous constatons à quel point nos efforts aident les autres. Notre confiance s'élève lorsque nous acquérons de nouvelles compétences et expériences grâce au bénévolat.

ACTIVITÉS À VENIR		
Vendredi 19 avril	20 h	Danse en ligne avec la Clé dansante
Mercredi 24 avril	11 h 45	Dîner suivi d'un BINGO
Vendredi 3 mai	19 h 30	Ruff et scrabble
Mardi 7 mai	9 h 30	Scrabble
Vendredi 10 mai	19 h 30	Baseball poche
Vendredi 17 mai	20 h	Danse en ligne avec la Clé dansante

Joyeuses Pâques!

Lina Desrochers.
Présidente du club FADOQ les Alouettes

Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière

MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

Carême 2019

Une invitation : ***« Jusqu'où me suivras-tu? »***

Quarante jours et un peu plus pour accueillir la grande question que le Seigneur Jésus nous pose « Jusqu'où me suivras-tu ? ». Voilà bien ce que sera notre Carême. Nous en ferons un temps de prière, un temps de Partage, un temps de Pardon. Comme il n'y a jamais de repos pour les disciples-missionnaires qui veulent en faire plus et suivre le Christ, le Carême nous amènera à y répondre

CHOISIR, ÉCOUTER, PATIENTER, PARDONNER, RELEVER.

UN TEMPS FORT : La Semaine Sainte

- **18 avril : Jeudi Saint (dernière Cène)**
  19 h 30 : St-Apollinaire, St-Flavien et St-Gilles
- **19 avril** : **Vendredi Saint (jeûne et abstinence)**
  15 h : St-Antoine, Joly, Dosquet
  Célébration de la Parole : St-Apollinaire, Ste-Agathe, St-Gilles
  19 h : Chemin de Croix : St-Flavien, Ste-Agathe, St-Gilles
- **20 avril : Veillée Pascale**
  20 h : Ste-Agathe, St-Agapit, St-Antoine
- **21 avril : Pâques**
  9 h : St-Flavien, St-Gilles
  10 h : Dosquet
  11 h : St-Apollinaire et Joly

Développement et Paix

Cette année, Développement et Paix – Caritas Canada joint sa voix à celles du pape François et de Caritas internationalis afin de convier les Canadiennes et les Canadiens à partager le chemin avec les 68,5 millions de migrantes et migrants forcés à travers le monde.

« Pour moi cette parole est très importante : la rencontre avec les autres. Pourquoi ? Parce que la foi est une rencontre avec Jésus, et nous devons faire la même chose que Jésus : rencontrer les autres. Nous devons créer avec notre foi une culture de la rencontre, une culture de l'amitié, une culture où nous trouvons des frères, où nous pouvons aussi parler avec ceux qui ne pensent pas comme nous, aussi avec ceux qui ont une autre foi… Tous ont quelque chose en commun avec nous : ils sont des images de Dieu, ce sont les fils de Dieu. »

Pape François, veillée de Pentecôte, 18 mai 2013.

Alors que nous entamons notre montée vers Pâques et que nous préparons notre cœur à célébrer la mort et la résurrection de Jésus, prenons le temps de partager le chemin avec nos sœurs et frères qui ont dû fuir leur foyer et de prier pour eux. Puissions-nous apprendre à marcher ensemble, solidaires et unis dans la conviction que nous sommes à l'échelle du monde une seule famille humaine.

FABRIQUE DE SAINTE-ÉLISABETH-DE-LOTBINIÈRE

La communauté de Saint-Apollinaire vous informe…

La campagne de sollicitation pour la Contribution Volontaire Annuelle (CVA)

Le lancement de la campagne de financement annuelle (CVA) pour la communauté de Saint-Apollinaire se déroulera **du 29 avril au 12 mai**. Chaque communauté chrétienne de la Paroisse Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière doit assumer ses frais de fonctionnement. Les membres du comité de consultation et d'organisation local (CCOL) et moi comptons sur vous afin de préserver notre patrimoine religieux qu'est notre église. Cette année, notre objectif est de 65 000 $ et il ne faut pas oublier que nous avons toujours une dette de 22 000 $ envers la Fabrique.

En quoi consiste la CVA? La **C**ontribution **V**olontaire **A**nnuelle permet à l'Église de continuer à offrir les mêmes services pastoraux, à assumer les frais d'entretien des bâtiments et à mettre en valeur notre patrimoine religieux légué par nos ancêtres. C'est la **principale source** de financement de notre communauté et elle s'adresse à la générosité de tous sans distinction. La CVA est une période intensive de sollicitation qui vise à rejoindre le plus grand nombre possible de familles afin de les sensibiliser aux changements de la société et aux besoins de l'Église d'aujourd'hui. Chaque paroissien verse à sa paroisse le don qu'il veut faire selon ses revenus et sa générosité. Le don peut être fait en un seul ou en plusieurs versements répartis au cours de l'année. Votre contribution est donc essentielle.

La distribution des enveloppes se fera par envoi postal à la fin du mois d'avril. À ce sujet, nous tenons à remercier les Chevaliers de Colomb qui nous soutiennent, année après année à produire la documentation et à en défrayer les coûts.

Vous pouvez faire votre don par la poste ou en personne au secrétariat situé au 98, rue de l'Église. N'oubliez pas de libeller votre chèque au nom de la Fabrique Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière, pour la Communauté Saint-Apollinaire.

Le CCOL et moi comptons sur votre générosité pour que l'on puisse continuer à entretenir et conserver notre patrimoine religieux (église) de même que de continuer à offrir les mêmes services pastoraux. Si l'on maintient une église en santé, cela permet un service direct à la population. **Soyons fiers de cet héritage qui s'élève au cœur de notre village!**

Merci à l`avance de votre générosité.

Jeanne d'Arc Lepage, Marguillière de la Fabrique de Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière
Membre de la communauté de Saint-Apollinaire

CLUB DE PÉTANQUE DE SAINT-APOLLINAIRE

La saison estivale approche et le Club de pétanque de Saint-Apollinaire débutera la saison le **16 mai** prochain.

Donc, si vous désirez vous joindre à nous, veuillez communiquer avec :

- Diane Charest au 418 881-3263
- Claudette Croteau au 418 881-2779
- Louise Croteau au 418 881-3140

Ce sera un plaisir de vous accueillir afin de s'amuser tous ensemble!

Diane Charest

La Société d'horticulture de St-Apollinaire vous invite à son **Marché horticole**, le dimanche **12 mai** de 10 h à 13 h à la salle communautaire, 83, rue Boucher.

Vous pourrez y acheter :

- Plants de légumes BIO
- Plants de fines herbes
- Fleurs annuelles et vivaces
- Arbustes fruitiers
- Semences

Nous vous offrons aussi deux **ateliers gratuits** (à 10 h 30 et 12 h) sur comment bien débuter un potager.

Les prix sont compétitifs et plusieurs bénévoles compétents pourront vous conseiller et répondre à vos questions.

Venez nombreux, vous ne le regretterez pas. Entrée gratuite!

Info: www.amelanchier.com

LE BUREAU MUNICIPAL ET LE BUREAU DE LA SAAQ **SERONT FERMÉS** LE **VENDREDI 19 AVRIL** AINSI QUE LE **LUNDI 22 AVRIL** POUR LA FÊTE DE PÂQUES.

BON CONGÉ À TOUS!

Chevaliers de Colomb

Le mois d'avril est en cours, le temps des sucres avance à grands pas et la saison des Chevaliers aussi.

Au printemps, il y a encore du bénévolat à faire. Beaucoup de personnes ont besoin de nous.

Ne pas oublier le méchoui des Chevaliers de Colomb qui se déroulera à la salle communautaire de Saint-Apollinaire le **27 avril** prochain.

Pour réserver vos cartes, vous pouvez me rejoindre au 418 956-7392 ou communiquer avec le responsable de cette activité, monsieur Réal Labrecque au 418 881-2017 ou tout autre Chevaliers que vous connaissez!

Comme vous le savez, tous les profits retournent aux personnes dans le besoin.

Je profite de l'occasion, ainsi que mon épouse Pauline, pour vous souhaiter joyeuses Pâques à tous!

Denis Gagnon,
Grand Chevalier

SALON

Maternité, paternité & famille de Saint-Apollinaire

Entrée gratuite!

Avec plus de 50 exposants.

Le salon régional de la jeune famille en LOTBINIÈRE!

Le samedi 25 mai 2019
De 9 h à 15 h 30
À la salle communautaire
83, rue Boucher

Location de table à partir de 55 $ plus taxes.

Location et information :
Denis Desaulniers
ddesaulniers@ymail.com

418 576-8996

CLUB LIONS SAINT-APOLLINAIRE

Suçons-dons

Le samedi 27 avril, les Lions seront aux intersections de St-Apollinaire pour vous offrir un suçon à l'érable afin de vous sensibiliser aux différentes causes, dont le diabète infantile et les vaccins contre la rougeole.

Par vos dons, les œuvres des Lions se concrétisent en aidant directement ceux dans le besoin. Merci à vous, concitoyens de votre attention et de votre générosité.

Marche pour Les Chiens-Guides

Le dimanche 26 mai, à partir du parc à chiens situé sur la rue Terry-Fox, au centre Multifonctionnel, se tiendra une marche de 3 km dans le secteur sud-ouest de la municipalité.

Tous les résidents de St-Apollinaire et des municipalités du comté sont invités à participer à cette marche.

C'est l'occasion pour ceux qui le désirent d'amener votre chien à rencontrer d'autres amis lors de la marche. Une bonne façon de se rencontrer également pour tous, en faisant une bonne action.

Nous offrons des chiens guides à des Canadiens atteints d'un handicap de vision, épilepsie, diabète, autisme et autres.

Nous vous invitons à encourager par un don, le dressage de ces aides indispensables.

Inscription 9 h 30 et marche à 10 h 30.

Pour informations : Eric Sigier 418 928-1050
http://www.chiens-guides.com/

SI VOUS AVEZ DES OBJETS MONSTRES À FAIRE RAMASSER, COMMUNIQUER AVEC

RecycLav
Solutions écologiques

Téléphone : 418 881-0084
Courriel : info@recyclav.com
C'EST GRATUIT!

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2019

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 854-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'ABROGER LA ZONE 144C, D'AGRANDIR LA ZONE 141C ET DE MODIFIER LES USAGES PERMIS DANS LA ZONE 141C

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'un bâtiment logeant un usage de la classe *C-7 Débit de boisson* sur la Route 273 pourrait être démoli pour faire place à des espaces de stationnement pour un immeuble commercial sur la Route 273;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification réglementaire pour la relocalisation de cet établissement au 53, rue Chaîné;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 30 janvier 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 4 février 2019 par André Sévigny, conseiller no 5;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 854-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 855-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE PERMETTRE PAR CONTINGENTEMENT, DANS LA ZONE 105I, L'ÉLEVAGE D'INSECTES ET DE RONGEURS À L'INTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'une entreprise spécialisée dans la production de masse d'insectes est située depuis plus de 10 ans sur la rue Laurier, dans la zone 105I;

ATTENDU QUE pour poursuivre son projet d'investissement à Saint-Apollinaire, l'usage doit être exercé en conformité avec la règlementation municipale d'urbanisme;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 30 janvier 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 4 février 2019 par Alexandre D'Amour, conseiller no 6;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 855-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU 2E PROJET DE RÈGLEMENT NO 857-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AJOUTER DES NORMES POUR LES BORNES DE RECHARGES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'Hydro-Québec prépare l'installation d'une super station de quatre bornes de recharge rapide pour véhicules électriques sur un terrain commercial de la rue Laurier;

ATTENDU QUE le règlement de zonage ne prévoit pas la construction de ce type d'équipement;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 27 février 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le no 857-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 857-2019

Avis de motion est par les présente donné par Julie Rousseau, conseillère no 4, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 857-2019 modifiant le règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin d'ajouter des normes pour les bornes de recharges pour véhicules électriques.

ADOPTION DU 2E PROJET DE RÈGLEMENT NO 858-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER LES USAGES PERMIS DANS CERTAINES ZONES SITUÉES À PROXIMITÉ DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE SUR LA RUE DES VIGNES

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'il est inapproprié de permettre des restaurants-minute et des dépanneurs autour d'une école;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 27 février 2019;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le nº 858-2019 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 858-2019

Avis de motion est par les présente donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 858-2019 modifiant le règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin de modifier les usages permis dans certaines zones situées à proximité de la nouvelle école primaire sur la rue des Vignes.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 860-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA GESTION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME NO 593-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AJOUTER DES DÉFINITIONS

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme no 593-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE le règlement de zonage est en cours de modification pour ajouter des normes relatives à des bornes de recharges pour véhicules électriques;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 27 février 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 860-2019 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT NO 861-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'APPORTER DES MODIFICATIONS AUX DÉFINITIONS DE GARAGE ATTENANT ET DE GARAGE DÉTACHÉ DANS LES TABLEAUX 8 ET 9 DE L'ARTICLE 5.2.

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE ledit règlement ne prévoit pas de limitations relativement à la forme et à la distance des parties du bâtiment annexe qui touchent au bâtiment principal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de ce premier projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le nº 861-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 863-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA GESTION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME NO 593-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AJOUTER ET DE MODIFIER DES DÉFINITIONS EN LIEN AVEC LES BÂTIMENTS ATTENANTS

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme no 593-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE le règlement de zonage est en cours de modification pour préciser certaines normes relatives aux bâtiments attenants;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un projet de règlement portant le nº 863-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

MANDAT POUR LES RELEVÉS SANITAIRES 2019

ATTENDU QUE la Municipalité veut poursuivre les relevés sanitaires afin de répertorier les installations septiques non conformes sur son territoire et ainsi protéger la nappe phréatique et les cours d'eau;

ATTENDU QUE quatre soumissionnaires ont été invités et que deux ont répondu, soit :

	1 à 50 visites	***51 à 100 visites***
Les Consultants Envirag inc.	250 $ + taxes	220 $ + taxes
GAMA Consultant (non-conforme)	648 $ + taxes	630 $ + taxes

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

De mandater la firme Les Consultants Envirag inc. pour procéder aux relevés sanitaires d'environ 51 propriétés sur le territoire de Saint-Apollinaire.

Un rapport technique pour chaque propriété visitée devra être fourni (version électronique) au plus tard le 1er novembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

PIIA PATRIMOINE – 159, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2019-034 pour la propriété située au 159, rue Principale;

ATTENDU QUE la demande consiste à remplacer le revêtement extérieur du bâtiment principal ainsi que le recouvrement de la toiture, remplacer des fenêtres et une porte et changer les colonnes de la galerie avant;

ATTENDU QU'un avis favorable de ce projet de rénovation a été donné par François Varin, architecte-conseil;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA no 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2019-034 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

PIIA AFFICHAGE – 386 À 390, RUE LAURIER - ACCEPTATION DE 2 PERMIS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis numéro 2019-035 et 2019-042 pour la propriété située au 386-390, rue Laurier;

ATTENDU QUE les demandeurs ont fait les demandes de permis pour l'installation d'enseignes murales sur le bâtiment principal du 390, rue Laurier pour de nouveaux commerces;

ATTENDU QUE des enseignes utilitaires seront également installées sur la propriété incluant des enseignes directionnelles et l'affichage de panneaux menu;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA no 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de ces demandes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les demandes de permis numéro 2019-035 et 2019-042 ainsi que l'installation d'enseignes utilitaires soient autorisées comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE – ARTICLE 59 CPTAQ

ATTENDU QUE certaines municipalités de la MRC ont interpellé la MRC de Lotbinière concernant les possibilités d'identifier ou de modifier des îlots déstructurés;

ATTENDU QUE depuis l'automne 2016, un moratoire avait été décrété par la CPTAQ pour toute nouvelle demande à portée collective jusqu'à ce qu'un guide d'élaboration soit fourni;

ATTENDU QUE la CPTAQ a produit ce guide rédigé à l'intention des municipalités;

ATTENDU QUE les orientations du gouvernement en matière d'aménagement définissent l'îlot déstructuré comme étant une entité ponctuelle de superficie restreinte, déstructurée par l'addition au fil du temps d'usages non agricoles et à l'intérieur desquels subsistent de rares espaces vacants irrécupérables pour l'agriculture;

ATTENDU QUE la reconnaissance et l'implantation de nouvelles résidences dans les îlots déstructurés n'ajoutent pas de nouvelles contraintes pour l'agriculture sur les lots avoisinants;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

De soumettre à la MRC de Lotbinière de nouvelles demandes relatives aux îlots déstructurés.

La cartographie représentant ces nouvelles demandes sera annexée à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

DÉMISSION DE DEUX POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE messieurs Mathieu Bergeron et Christian Béland ont remis leur démission;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter les démissions de messieurs Mathieu Bergeron et Christian Béland comme pompier volontaire.

Le conseil municipal remercie messieurs Bergeron et Béland pour leurs années données au service de sécurité incendie et qu'une lettre de remerciement leur soit transmise.

Adopté à l'unanimité.

EMBAUCHE D'UN POMPIER

ATTENDU QUE la Municipalité a comme objectif de maintenir un effectif du service afin de répondre aux exigences du schéma de risque en sécurité incendie;

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie a procédé à des entrevues de sélection et que le directeur et les officiers du service de sécurité incendie ont recommandé l'embauche d'un nouveau membre;

ATTENDU QUE le candidat devra s'engager à répondre aux exigences de formation du règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

De procéder à l'embauche de monsieur Nicolas Magny comme pompier volontaire et qu'il soit soumis à une période de probation de 1 an.

Adopté à l'unanimité.

ACCEPTATION DE L'ORGANIGRAMME DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE la directrice générale a déposé à la table du conseil la proposition d'organigramme soumis par le directeur du service de sécurité incendie;

ATTENDU QU'il est important de maintenir à jour l'organigramme du service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE suite au départ d'un officier cet hiver pour redevenir pompier, il est important de revoir l'organigramme du service de sécurité incendie;

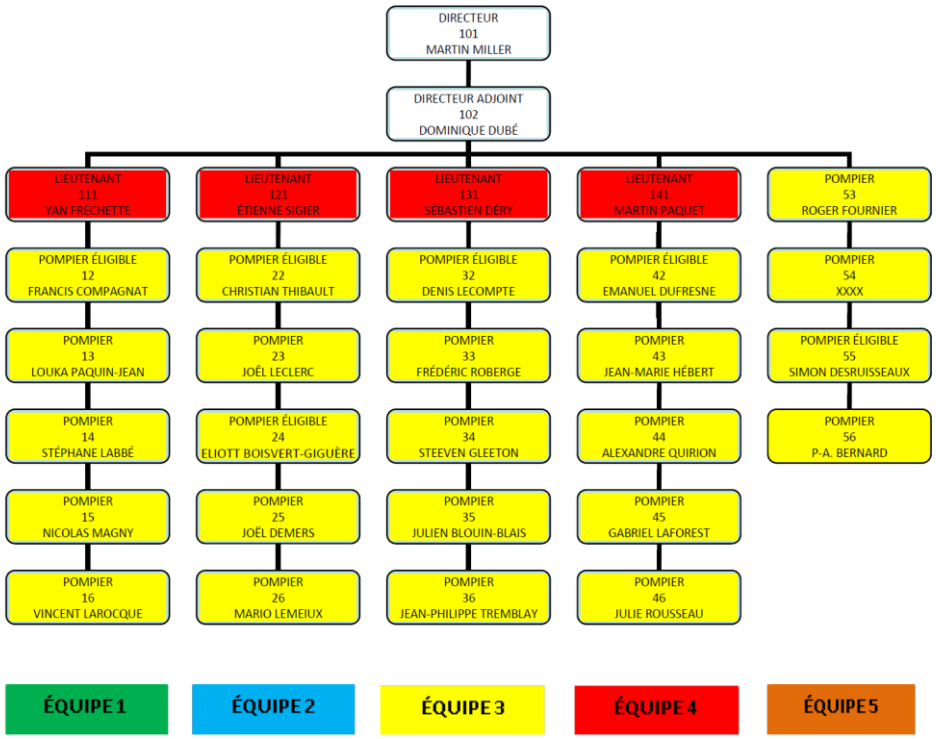

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter l'organigramme proposé par le directeur du service de sécurité incendie et de nommer M. Étienne Sigier comme lieutenant, Messieurs Simon Desruisseaux, Francis Compagnat, Christian Thibault, Denis Lecompte et Emanuel Dufresne comme pompiers admissibles au sein du service de sécurité incendie.

Que des mesures soient prises pour former graduellement ces pompiers afin de respecter le règlement sur la formation des pompiers au Québec dans les délais prescrits par le règlement.

Adopté à l'unanimité

ACHAT D'UN CAMION POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QU'il est nécessaire de faire l'achat d'un nouveau camion pour le service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De faire l'achat d'un camion Ford F150 XL 2019, auprès de Banlieue Ford inc., au coût de 35 581 $ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 859-2019 DÉCRÉTANT L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire d'augmenter la capacité de traitement de l'eau potable;

ATTENDU QUE le coût total de l'achat est estimé à 2 428 185 $ taxes nettes;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de l'achat;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 4 février 2019, par Jonathan Moreau, conseiller no 3 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le n° 859-2019 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

ANNULATION DE PLUSIEURS SOLDES RÉSIDUAIRES

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaires mentionnés à l'annexe.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité.

SUBVENTION AUX SCOUTS DU 127E GROUPE AGAPOGIL

ATTENDU QUE le 127e groupe Scout Agapogil demande à la Municipalité un soutien financier pour mener à bien sa mission d'éducation sociale;

ATTENDU QUE parmi les 74 jeunes inscrits cette année, 34 sont résidants de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention des organismes de sports et loisirs à raison de 50 $ par participant;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder à ce regroupement, la somme de 1700 $ pour les 34 enfants de St-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 500 $ POUR LA COURSE DES 4 VENTS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande écrite visant à participer à la 5e édition de la Course des 4 Vents, par l'achat d'une commandite;

ATTENDU QUE ce projet rassembleur vise à promouvoir les saines habitudes de vie;

ATTENDU QUE l'an dernier, près de 700 coureurs, marcheurs et personnes handicapées ont participé vivement à cet évènement et qu'un montant de 10 000 $ a été amassé pour restaurer la cour d'école;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

De participer à l'édition 2019 de la Course des 4 Vents par l'achat d'une commandite or d'un montant de 500 $.

Adopté à l'unanimité.

SUBVENTION À L'ESCADRON 544 LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE l'Escadron 544 de Lotbinière a sollicité par écrit la participation financière de la Municipalité, pour mener à bien les activités offertes aux cadets pour l'année d'instruction 2019;

ATTENDU QUE l'Escadron 544 est un organisme civil à but non lucratif, offrant un environnement qui favorise de saines habitudes de vie et où les jeunes apprennent une foule de connaissances pratiques dans différents domaines comme le sport, la survie, la musique, le leadership, etc.;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention des organismes de sports et loisirs à raison de 50 $ par participant de Saint-Apollinaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder à cet organisme, la somme de 300 $ pour les 6 enfants de St-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité.

SÉCURITÉ CIVILE – ENTENTE INTERMUNICIPALE

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a signifié par les résolutions nos 17721-11-2018 et 17722-11-2018 son intérêt à participer à la démarche collective pour réaliser les Plans municipaux de Sécurité civile (PMSC);

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une subvention de 16 500 $ pour la réalisation des Volet 1 et Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de se conformer au nouveau règlement;

ATTENDU QUE, lors du forum qui s'est tenu à Saint-Gilles le 1er février 2019, les maires ont manifesté leur intérêt pour le plan de travail présenté par Monsieur Philippe Jobin répondant aux actions minimums à mettre en place afin d'atteindre la conformité au *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* et pour une participation financière à hauteur de la subvention reçue pour chaque municipalité soit 16 500 $;

ATTENDU QU'il y a lieu de conclure une entente intermunicipale afin de régir la réalisation des actions minimum à mettre en place afin d'atteindre la conformité au *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* de manière régionale;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter le plan de travail proposé par la MRC de Lotbinière et de contribuer à hauteur de 16 500 $ à cette démarche par la signature d'une entente intermunicipale;

De désigner le maire, Bernard Ouellet, à signer l'entente intermunicipale proposée aux municipalités désirant participer à la démarche régionale pour les Plans municipaux de Sécurité civile.

Adopté à l'unanimité.

ENTENTE INTERMUNICIPALE - SERVICE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

ATTENDU QUE les quatre municipalités suivantes : Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Leclercville, Parisville et Saint-Patrice-de-Beaurivage ont signifié, par résolution, leur intérêt à participer au service de vidange des fosses septiques de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE l'adhésion d'une nouvelle municipalité nécessite l'approbation de la majorité des municipalités participantes par résolution avant son acceptation par la mandataire, selon l'article 10 de l'entente relative au service de vidange régionale des installations septiques;

ATTENDU QU'il y a lieu de conclure une entente intermunicipale afin de régir l'organisation, l'opération et l'administration du service de vidange des fosses septiques des résidences isolées;

ATTENDU QUE l'entrée en vigueur de cette nouvelle entente entre 20 municipalités rendra caduque l'entente signée le 10 février 2016 entre les 16 municipalités;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'approuver l'intégration de ces quatre municipalités et de désigner le maire de la Municipalité de Saint-Apollinaire pour signer l'entente intermunicipale proposée aux municipalités participantes au service régional de vidange des fosses septiques de la MRC de Lotbinière.

Adopté à l'unanimité.

RÉSILIATION DU CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER DE L'HÔTEL DE VILLE ET PLACE FRANCOEUR

ATTENDU QUE la Municipalité a signé un contrat de travail pour l'entretien ménager de l'hôtel de ville et place Francoeur avec madame Lise Martineau, le 11 décembre 2017;

ATTENDU QUE le contrat est d'une durée de 3 ans et doit se terminer le 31 décembre 2020;

ATTENDU QUE Mme Martineau désire mettre fin audit contrat;

ATTENDU QU'il est mentionné à l'article 5.0 du contrat que :

5.2 Le contrat ou partie de celui-ci ne pourra être modifié, annulé ou son exécution abandonnée sans le consentement écrit de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité accepte de résilier le contrat d'entretien ménager avec Mme Lise Martineau, à compter du 30 avril 2019.

Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DE L'HÔTEL DE VILLE ET PLACE FRANCOEUR

ATTENDU QUE le contrat d'entretien ménager de l'hôtel de ville et place Francoeur prendra fin à compter du 30 avril prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres sur invitation en ce qui a trait au contrat d'entretien ménager de l'hôtel de ville et de place Francoeur.

Adopté à l'unanimité.

OCTROI DU CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE RUE MOREAU

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux d'aménagement d'une piste multifonctionnelle rue Moreau, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES
Construction Lemay inc.	152 395.91 $
Excavation Coulombe inc.	174 543.55 $
Excavation Bergedac inc.	231 096.35 $

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Construction Lemay inc., pour la somme de 152 395.91 $ incluant toutes taxes.

Que la dépense soit prélevée dans le compte affecté au programme Fonds de la sécurité routière.

Adopté à l'unanimité

OCTROI DU CONTRAT POUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES SUR LA RUE INDUSTRIELLE

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux de prolongement des services sur la rue Industrielle, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 8 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES
Construction Lemay inc.	136 936.37 $
Excavation LJL inc.	173 696.77 $
Excavations Ste-Croix inc.	188 723.09 $
Allen Entrepreneur général inc.	203 505.75 $
Dalcon inc.	221 753.43 $
Groupe Gagné Construction inc.	229 922.00 $
Charles-Auguste Fortier inc.	271 735.36 $
Constructions de l'amiante inc.	338 791.08 $

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Construction Lemay inc., pour la somme de 136 936.37 $ incluant toutes taxes.

Que la dépense de 50 % soit prélevée au surplus accumulé et que l'autre 50 % soit payé par le règlement d'emprunt numéro 849-2018.

Adopté à l'unanimité

OCTROI DU CONTRAT POUR LA PHASE II – AMÉNAGEMENT ET RACCORDEMENT DES PUITS 09-2018 ET 10-2018

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la phase II des travaux d'aménagement et raccordement des puits 09-2018 et 10-2018;

ATTENDU QUE 6 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES
T.G.C. inc.	486 327.23 $
Dilicontracto inc.	517 547.32 $
Les Excavations Lafontaine inc.	520 708.36 $
Construction Lemay inc.	558 963.65 $
Constructions de L'Amiante inc.	564 784.36 $
Cité Construction TM inc.	604 907.96 $

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à la majorité

D'accepter la plus basse soumission, soit à T.G.C. inc. pour la somme de 486 327.23 $ incluant toutes taxes, conditionnellement à la l'acceptation des autorisations requises.

Que la dépense soit prélevée au surplus accumulé.

Adopté à la majorité

Le conseiller no 5, André Sévigny, vote contre cette résolution. (Mode de financement)

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 862-2019

Avis de motion est par les présente donné par Daniel Laflamme, conseiller no 1, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 862-2019 modifiant le règlement no 829-2018 pour l'instauration d'un programme de bonification AccèsLogis Québec afin de modifier le montant maximal de la subvention.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 864-2019

Avis de motion est par les présente donné par Julie Rousseau, conseillère no 4, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 864-2019 décrétant les heures d'ouverture du circuit de motocross mx st-apo pour la saison 2019.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 865-2019

Avis de motion est par les présente donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 865-2019 modifiant le règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) no 806-2017 et ses amendements afin de tenir compte des nouvelles dispositions sur le tabac et le cannabis.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

ACCEPTATION DE LA PROMESSE D'ACHAT ET DE VENTE DU LOT 5 990 830

ATTENDU QU'une promesse d'achat et de vente a été signée entre la Municipalité et Christine Lepage et Yannick Fournier pour le lot 5 990 830 du cadastre du Québec, terrain situé sur la rue des Campanules;

ATTENDU QUE le prix de vente a été fixé à 84 311.50 $, soit au taux de 8.50 $ du pied carré, plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

De vendre à Christine Lepage et Yannick Fournier, le lot 5 990 830 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière, terrain situé sur la rue des Campanules, au montant de 84 311.50 $ plus les taxes applicables.

D'autoriser le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Jonathan Moreau et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA TRÉSORIÈRE (LERM) POUR L'ANNÉE 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil municipal accepte le dépôt du rapport d'activités de la trésorière pour l'année 2018, tel que requis par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités du Québec (LERM).

Adopté à l'unanimité.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : LUNDI 6 MAI 2019

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

La Municipalité de Saint-Apollinaire a des barils récupérateurs d'eau de pluie à vendre au coût de **30 $** chacun, taxes incluses.

Il vous suffit de passer au bureau municipal, payer votre baril et celui-ci vous sera livré à votre domicile.

INSTALLATION :

1. Mettre le sol à niveau et le compacter sur une superficie de 60 cm X 60 cm.
2. Installer une base faite de bois ou de béton d'une épaisseur de 20 cm qui élèvera le baril.
3. Couper la gouttière à 20 cm au-dessus du baril.
4. Installer deux coudes séparés par une section de 15 cm de gouttière.
5. Mettre le baril en place avec la moustiquaire.

ENTRETIEN :

- Retirer les débris, les feuilles et aiguilles régulièrement pour ne pas obstruer la moustiquaire.
- Avant le gel, séparez votre baril du système de gouttière et retournez-le.
- Replacer le système de gouttière initial pour la saison hivernale.

Téléphone : **418 881-3996**

Courriel :
municipalite@st-apollinaire.com

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

AVRIL	
Merc. 17	Fermières : Réunion régulière à la salle du conseil à19 h
Vend. 19	FADOQ : Danse en ligne à la salle communautaire à 20 h Bureaux municipal et de la SAAQ fermés
Lundi 22	Bureaux municipal et de la SAAQ fermés
Mardi 23	Café-tricot au centre Multifonctionnel à 18 h 30
Merc. 24	Diner communautaire à la salle FADOQ à 11 h 45 suivi d'un bingo (info. : 418 881-3756)
Sam. 27	Souper méchoui des Chevaliers de Colomb à la salle com. FADOQ : Assemblée générale suivie d'un souper spaghetti et d'une soirée d'activités
MAI	
Merc. 1	Dernier jour pour inscrire votre enfant au camp de jour Fermières : Réunion régulière à la salle du conseil à 19 h
Lundi 6	Séance ordinaire du Conseil à 19 h 30 à la salle du conseil
Sam. 11	Ouverture de l'Entraide de 10 h à 16 h et journée hot-dog de 11 h à 13 h 30
Dim. 12	Marché horticole à la salle communautaire, de 10 h à 13 h
Merc. 15	Conférence à la bibliothèque à 19 h
Vend. 17	Soirée dansante avec la Clé dansante à 20 h
Sam. 18	Marché aux puces municipal
Dim. 19	Marché aux puces municipal
Lundi 20	Marché aux puces municipal
Merc. 22	Conférence à la bibliothèque à 19 h
Mardi 28	Café-tricot au centre Multifonctionnel à 18 h 30

Municipalité St-Apollinaire

11, rue Industrielle
St-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996
Téléc. : 418 881-4152

Postes	Fonctions
221	Julie-Ann Charest, secrétaire-réceptionniste
222	Lorraine Rousseau, secrétaire administrative
223	Renault Lepage, inspecteur des travaux publics
224	Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et environnement
225	Manon Bouchard, secrétaire administrative
227	Bernard Ouellet, maire (cellulaire : 418 808-9401)
229	Cathy Bergeron, directrice générale adjointe
232	Martine Couture, directrice générale
233	Manon Côté, secrétaire, responsable du journal
235	Nathalie Breton, adjointe à l'inspecteur en bâtiment

Renseignements service des incendies : 418 808-9410

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

www.st-apollinaire.com

Téléphone Centre Multifonctionnel

CENTRE MULTIFONCTIONNEL SAINT-APOLLINAIRE

20, rue Terry-Fox

Tél. : 418 881-3996

Postes	Fonctions
231	Dany Lamontagne, directeur du service des Loisirs
239	Pascale Lemay, adjointe aux loisirs
237	Location de salles et inscription pour cours

Mandataire de la Société de l'assurance automobile
Québec

Téléphone SAAQ

Tél. : 418 881-7227

Ouvert : lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 16 h 30
Jeudi : de 8 h 30 à 20 h

www.saaq.gouv.qc.ca

Téléphone Régie intermunicipale

Tél. : 418 881-3996, poste 239

Pascale Lemay

Téléphone Bibliothèque

Tél. : 418 881-3996, poste 250

Dimanche : ..... 9 h 30 à 12 h
Mardi : ..... 16 h à 21 h
Mercredi : ..... 9 h à 11 h et 13 h 30 à 16 h
Jeudi : ..... 16 h à 21 h
Samedi : ..... 9 h 30 à 12 h
Lundi et vendredi : ..... FERMÉ

/ MENU MIDI

JEUDI & VENDREDI

/ LA FABRIK

POUR RÉSERVER OU FAIRE PRÉPARER VOTRE COMMANDE :

418.433.0839

360, RUE LAURIER, SAINT-APOLLINAIRE